

REGLEMENT SPORTIF JEUNES

L'objectif de ce document est de préciser les points de règlement particuliers applicables lors des rencontres de championnats jeunes régionaux de la Ligue du Centre-Val de Loire.

A) QUALIFICATIONS DES PARTICIPANTS

Tous les joueurs, joueuses et coaches participant aux rencontres devront être en règle et **licenciés FFBB**. Les joueurs et joueuses surclassés dans la catégorie supérieure devront aussi être en conformité avec le règlement pour participer aux rencontres (sous peine de perdre la rencontre par pénalité).

Pour les **SURCLASSEMENTS** : voir Art 427 des règlements généraux de la FFBB. La mention « médecin agréé » suppose une visite chez un médecin figurant sur la liste officielle régionale avec présentation du document spécifique, bleu ou jaune (à imprimer sur site FFBB). Ensuite ce certificat médical doit être envoyé, dans les meilleurs délais, au comité d'appartenance qui assure la liaison avec le Médecin régional.

Rappel : les sous-classements sont interdits par la FFBB.

B) TAILLE DU BALLON

- **U13F, U13M, U15F, U18F** : Ballon Taille 6
- **U15M, U17M** : Ballon Taille 7

C) CONSIGNES TECHNIQUES

Défense :

Dans le cadre de la Formation du Jeune Joueur (de la Jeune Joueuse), **il est interdit de pratiquer une défense de zone regroupée sous le panier** (zone restrictive) pour les rencontres des catégories U13 et U15. En cas de dérive avérée et répétée, la Commission Sportive Jeunes et la Commission Technique pourront alerter les entraîneurs concernés et rendre un avis au Bureau Directeur de la Ligue. Aucune sanction n'est prévue, l'objectif étant de résoudre, par le dialogue, les éventuels désaccords.

En aucun cas, les arbitres ne sont habilités, ni ne peuvent être sollicités pour constater ou sanctionner une éventuelle défense illicite.

Il revient aux entraîneurs de faire remonter l'information à leurs dirigeants qui remonteront eux-mêmes l'information à la Commission Sportive Jeunes et la Commission Technique de la Ligue.

Cette information devra être largement diffusée à tous les acteurs (Entraîneurs et Arbitres).

D) Point-averge

Lorsque la compétition se déroule uniquement sur **matches « Aller »**, le point-avéragé est calculé sur **l'ensemble des rencontres** et non sur le point-avéragé particulier entre les 2 (ou 3) équipes concernées.

E) Personnalisation des équipes

Pour les clubs ou CTC ayant plusieurs équipes, l'effectif des équipes doit être **personnalisé**. Les personnalisations de la première phase seront conservées.

Tout joueur ou joueuse ayant participé à 1 rencontre dans une équipe de sa catégorie et de son club, ne pourra en aucun cas évoluer dans une autre équipe. Par contre des joueurs, joueuses n'ayant pas participé à la première phase pourront intégrer l'effectif lors de cette phase.

Les inscriptions sur la feuille de match sont limitées à 10 joueurs, joueuses par équipe

F) Phase suivante (brassage commençant début janvier 2 poules de 6)

Les équipes terminant 1^{ère}, 2^{ème} dans chaque catégorie et dans chaque poule joueront la poule titre à partir de mars.

Les équipes terminant 3^{ème} et 4^{ème}, dans chaque catégorie et dans chaque poule joueront la poule de deuxième division.

Les équipes terminant 5^{ème} et 6^{ème} dans chaque catégorie et dans chaque poule joueront la poule de troisième division.

Attention les clubs ou CTC qui ont engagé deux équipes dans la même catégorie, ne pourront en avoir qu'une seule en poule titre. Si la 2^{ème} équipe était en position de se qualifier en poule titre elle laisserait sa place à l'équipe arrivant directement derrière elle dans la même poule au classement.

G) Championnat : (3 poules de 4 équipes)

Cette phase se déroulera en matchs aller-retour courant mars, avril, mai.

Les phases finales auront lieu en juin pour chaque catégorie et pour chaque poule.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Bureau Directeur après avis de la Commission Sportive et/ou de la CRO et soumis à ratification du Comité Directeur.



RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER CHAMPIONNATS RÉGIONAUX JEUNES

REPRISE DES CHAMPIONNATS JEUNES REGION

Reprise en janvier 2021

Le brassage 3 avec 2 poules de 6 équipes, matchs aller seulement est maintenu, puis 3 poules de 4 équipes (1 poule titre, 1 poule 2^{ème} division, 1 poule 3^{ème} division)

Dates brassage : 16-01 ; 23-01 ; 6-02 ; 13-02 ; 20-02 ; (30-01 TIC, TDE le 19-02)

Dates championnat : 13-03 ; 20-03 ; 10-04 ; (aller) ; 17-04 ; 24-04 ; 08-05 ; (retour) ; finale le 5-06 ;

Dates pour 3x3 : 15-05 ; 22-05 ; 19-06 ; 26-05 ;

Festi : 12-06-2021 ; Printanières le 27-03